

AVIS D'ÉLECTION

5 postes sont en élection au conseil d'administration d'ÉquiLibre

Afin d'aider les membres à prendre une décision éclairée lors de l'assemblée générale annuelle, nous vous présentons les défis et objectifs qu'ÉquiLibre a identifiés pour les deux prochaines années, ainsi que les attentes envers les administrateurs.trices.

↳ Défis et objectifs

- Augmenter et diversifier les sources de financement de l'organisme en poursuivant, notamment, le développement des activités d'autofinancement;
- Poursuivre l'accroissement de la notoriété de l'organisme;
- Préciser la place unique que souhaite occuper ÉquiLibre dans son écosystème et identifier les impacts de ce positionnement sur ses activités;
- Élaborer une planification stratégique pour les trois prochaines années.

↳ Profils recherchés

Nous sommes à la recherche de candidat.e.s qui seront en mesure de relever les défis identifiés. Pour ce faire, nous recherchons des candidat.e.s ayant une ou plusieurs des compétences suivantes :

- Expérience pertinente pour soutenir l'organisme dans son processus de planification stratégique;
- Expérience pertinente pour soutenir l'organisme en ce qui a trait à son positionnement dans son écosystème;
- Expérience en financement et/ou philanthropie auprès d'OBNL;
- Expérience pertinente pour soutenir l'organisme dans la diversification de ses sources de financement;
- Connaissance de l'organisme et de la thématique de l'image corporelle.

↳ Attentes envers les administrateurs.trices

- Les neuf personnes qui composent le conseil d'administration sont responsables d'administrer les affaires de l'organisme. Elles doivent superviser la mise en œuvre de la mission de l'organisation, préserver sa réputation et ses biens. Elles ont le devoir de gérer l'organisation honnêtement et en toute bonne foi, en plus de défendre ses intérêts.
- Le conseil d'administration se réunit un soir de semaine, de 18h à 20h30, aux six semaines (environ 8 rencontres par année). Afin de respecter les mesures sanitaires en place, les rencontres se font à distance pour le moment.
- Les membres du conseil d'administration peuvent être appelés à s'impliquer en sous-comités pour travailler sur certains projets précis, selon leur expertise respective.

Candidatures

La période de mise en candidature est du 5 au 12 novembre 2020. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une courte lettre de motivation par courriel à roxanne.leonard@equilibre.ca. L'objet du courriel doit indiquer «**Candidature – Conseil d'administration d'ÉquiLibre**».

Vote

Le vote se fera de façon électronique du 13 au 23 novembre 2020. Un avis pour le vote sera envoyé à tous les membres en règle à l'ouverture du scrutin, le 13 novembre 2020. Les administrateurs.trices. élu.es. seront annoncé.e.s lors de l'assemblée générale annuelle, le 24 novembre 2020. La présidente d'élections sera Nathalie Rolland, administratrice.